



Pour la sauvegarde du Parc de Volvire, Sens de Bretagne

Ce parc de 7000 m² est situé à Sens de Bretagne, Avenue Philippe de Volvire, à 200 mètres de l'église.

Il est à l'origine un parc d'agrément pour une grosse propriété agricole appartenant à la famille Lenormand Guédin, notables de la ville. Planté au 19^{ème} siècle suivant un plan à la française avec des buis sur les cheminements et un grand potager, lui succède un parc à l'anglaise, dégagant une grande pelouse et une futaie d'arbres très divers. Il est arboré sur plus de la moitié de sa surface d'essences exotiques et autochtones, certaines très anciennes. Citons un marronnier, un châtaignier, des chênes, des noyers, des hêtres, un if commun, des cèdres de plusieurs espèces, un vieil if d'Irlande, un ginko biloba et un araucaria. Tous de belle tenue et très âgés dans une fourchette contenue entre 100 et plus de 200 ans. Mais aussi des résineux divers dont de très grands sapins Nordmann, des épicéas en bordure limitrophe et de nombreux arbustes ornementaux (camélias, rhododendrons, pittosporums...).

Le parc invite à la promenade et a donc pour fonction cette déambulation. Il représente à lui seul un ensemble cohérent et représentatif de l'histoire des jardins en Bretagne.

C'est un patrimoine historique contribuant par sa taille à la santé de la biodiversité de ce lieu et des habitants de la ville. Rappelons qu'une maison de lotissement a une durée de vie d'à peine un siècle et qu'un arbre planté aujourd'hui ne compensera les mêmes effets que dans 100 ans. A l'heure des urgences climatiques, de pollution de l'air et d'érosion de la biodiversité, pourquoi priver notre collectivité de ce patrimoine et ce, pour une énième banale zone pavillonnaire ? A noter qu'un premier lotisseur a abandonné le projet face aux difficultés techniques que pose la viabilisation de ces parcelles (dénivelé important, abattage d'une centaine de grands arbres, arrachage du réseau racinaire, zone humide...).

Le collectif Araucaria demande à conserver ce parc pour le bienfait de Sens de Bretagne, de ses habitants et des communes avoisinantes. C'est un poumon vert dans une ville déjà très minéralisée au moment précis où tous les efforts visent la limitation de l'artificialisation des sols (ZAN), la préservation des milieux et de la biodiversité. Un parc en ville régule la chaleur, limite les gaz à effet de serre et filtre les émissions de particules fines.

De par sa localisation au centre ville entouré des écoles, de la maison de retraite, et de nombreuses habitations anciennes et nouvelles (surtout en lotissement déjà), sa préservation prendrait en compte tous les besoins trans-générationnels d'une collectivité tournée vers l'avenir.

Le Collectif Araucaria demande une modification du PLUi et propose que la collectivité préempte les parcelles concernées pour réaliser un parc public qui autorise la jonction directe avec l'étang en contrebas et lie les différentes structures avec des déplacements plus sécurisés. Différents projets pourraient éclore : classe nature, refuge pour les petits et grands en cas de nouvelles canicules, chantier d'insertion professionnelle, jardinage, arboretum... mais cela passe d'abord par la concrétisation politique d'agir contre l'artificialisation des sols et pour le climat, la qualité de l'air et la santé publique, comme pour la biodiversité et les paysages.

Collectif Araucaria
SENS DE BRETAGNE
collectifaraucaria@gmail.com
www.collectifaraucaria.fr

La Nature en Ville
1, rue Marcel Ponnvoy RENNES
lanatureenville@gmail.com
www.lanatureenville.eu